

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie des transports aériens

Décision n° 6727 du 1^{er} septembre 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie des transports aériens

NOR : INTJ2022286S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 11295 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930018S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} octobre 2020 :

Verley Olivier NIGEND : 137137 NLS : 5324384

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} octobre 2020 :

Cabaret Olivier NIGEND : 155917 NLS : 8013525

Larrède Frédéric NIGEND : 174698 NLS : 8028257

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2020 :

Chrétien Mickaël NIGEND : 301086 NLS : 8089919

Barussaud Audrey NIGEND : 232649 NLS : 8085780

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} octobre 2020 :

Petit Philippe NIGEND : 164117 NLS : 8020875

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} septembre 2020.

*Le général, commandant
la gendarmerie des transports aériens,
J.-P. GESNOT*